



Trouve ton PARASPORT

COMMUNIQUÉ

Paris, le 14 octobre 2021

LANCEMENT DE LA PLATEFORME DIGITALE « TROUVE TON PARASPORT »

Dans le cadre du salon Autonomic 2021, salon de référence des acteurs du handicap, le [Comité Paralympique et Sportif Français](#) (CPSF), a lancé ce jour la plateforme digitale « Trouve ton parasport », en présence de Marie Amélie Le Fur, présidente du CPSF et Sophie Cluzel, Secrétaire d'État auprès du Premier ministre, chargée des Personnes handicapées.

A ce jour, l'accès à une activité sportive est complexe pour les personnes en situation de handicap. Pourtant, pratiquer un sport est considéré comme essentiel. Les effets positifs sont nombreux : lutte contre l'isolement social et la sédentarité, renforcement de l'autonomie et de la confiance en soi, réappropriation de son corps et de son image...

Dans l'optique de développer l'offre pour les personnes en situation de handicap, le CPSF a déployé la plateforme « Trouve ton parasport ».

Ce nouveau dispositif est dédié aux personnes en situation de handicap désireuses de pratiquer une activité sportive à des fins de loisir ou de compétition. Il permet de proposer des disciplines qui correspondent le mieux à la personne, selon différents indicateurs (les envies, le handicap, le type de pratique, les contre-indications, l'âge, les qualités physiques, les motivations). Il permet ensuite de trouver des structures qui peuvent vous accueillir, soit à travers les annuaires de clubs fédéraux ou grâce au [Handiguide des Sports](#), proposé par le ministère des Sports.

L'objectif de cet outil est donc de proposer plusieurs disciplines sportives à chaque personne en situation de handicap et d'en assurer une continuité et la mise en relation avec les fédérations ; qui les orienteront vers des clubs en adéquation avec les volontés du sportif (lieu géographique...).

Plus d'informations sur <https://trouvetonparasport.france-paralympique.fr/#/>

Marie-Amélie Le Fur : « La pluralité de l'offre de pratique sportive pour les personnes en situation de handicap est encore méconnue alors qu'il n'est plus à prouver que pratiquer une activité physique est essentielle dans le parcours de vie d'une personne en situation de handicap. « Trouve ton parasport » n'a pas vocation à résoudre toutes les problématiques d'accès à la pratique mais plutôt de permettre à nos publics de découvrir un champ des possibles. Chacun, en fonction de ses appétences et capacités peut et doit trouver un sport qui lui correspond, avec comme objectif le loisir ou la compétition.

A propos du Comité Paralympique et Sportif Français : Le CPSF est l'instance du mouvement sportif qui représente, anime et coordonne l'ensemble des acteurs qui proposent, en loisirs comme en compétition, une offre sportive à destination des personnes en situation de handicap. À ce jour, il compte 41 fédérations membres. Il poursuit une double mission : la constitution et la direction de l'équipe de France aux Jeux paralympiques et l'animation, la coordination et la représentation de l'ensemble des fédérations sportives membres du CPSF afin de développer la pratique sportive des personnes en situation de handicap.

CONTACT PRESSE :

medias@france-paralympique.fr / 06.65.75.71.25

Facebook > @FranceParalympique
Twitter > @FRAParalympique
Instagram > /franceparalympique/
LinkedIn > Comité Paralympique

Partenaires Mondiaux



Partenaires Premium



Partenaires Officiels

